

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je voudrais corriger l'impression qu'a donnée le député qui vient de poser la question. J'ai fait faire un relevé des demandes de passeports; il s'agit, en l'occurrence, de personnes qui auraient ordinairement demandé un renouvellement. Cette catégorie constitue seulement 15 p. 100 des personnes qui ont présenté une demande. La situation n'est donc pas grave si l'on songe à la manière de traiter efficacement le problème. Comme je l'ai dit maintes fois, le problème découle de l'augmentation énorme des exigences du public.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il songé à faire des instances au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration afin que les sujets britanniques qui ont séjourné longtemps au pays à titre temporaire puissent, jusqu'après la période de pointe du tourisme cet été, être autorisés à voyager même s'ils n'ont pas obtenu un certificat de citoyenneté canadienne? Cela, il semble, aidera à résoudre le problème dans une certaine mesure.

L'hon. M. Sharp: Je le répète à la Chambre, des passeports provisoires sont délivrés à cause des conditions existantes.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre a-t-il pu réfléchir à ma question et à des arrangements semblables que nous ferions avec la France dans l'intérêt des Canadiens désireux de voyager en France?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, nous avons étudié un certain nombre de mesures. Je ne pense pas que celle-là soit nécessaire, car les demandes de passeports ne sont plus au niveau de pointe.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Sharp: Je le répète, monsieur l'Orateur, nous n'en sommes plus au niveau de pointe et dans deux ou trois semaines la situation sera sans doute redevenue presque normale.

L'hon. M. Stanfield: De la réponse du ministre, dois-je déduire qu'il ne considère pas sérieusement l'occasion de conclure un tel arrangement avec la France?

L'hon. M. Sharp: Non, monsieur l'Orateur. L'affaire est à l'étude.

L'hon. George Hees (Prince Edward-Has-tings): Y a-t-il discrimination contre les francophones...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Comme le ministre a dit jeudi dernier à la Chambre que les porteurs de ces certificats de citoyenneté voyagent à leurs propres risques, acquiescerait-il à la délivrance de certificats de citoyenneté qui permettraient aux gens d'aller en Grande-Bretagne sans courir de risques? Dirait-il aussi à la Chambre quel génie administratif a modifié les règlements sans faire imprimer de formules...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. A. D. Hales (Wellington): Le ministre peut-il nous dire comment il se fait que chaque fois que les députés ou leurs secrétaires téléphonent au bureau des passeports ils reçoivent la sempiternelle réponse: «Nous ne pouvons trouver ni le passeport ni la formule de demande»?

LES PASSEPORTS—LA DISPONIBILITÉ DES NOUVELLES FORMULES DE DEMANDE—LE PRIX DES PASSEPORTS PROVISOIRES

M. R. N. Thompson (Red Deer): D'après le ministre, quand les nouvelles formules de demande et les instructions sur la façon de les remplir seront-elles mises à la disposition du grand public?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, on commencera à les distribuer la semaine prochaine.

[Français]

M. André Fortin (Loitbinière): Monsieur le président, j'aimerais demander à l'honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures si le prix d'un passeport temporaire est le même que celui d'un passeport d'une durée normale.

[Traduction]

M. W. B. Nesbitt (Oxford): Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures ferait-il le nécessaire, au seul titre de la régie interne, pour que des chaises soient installées dans les bureaux de passeport afin que les vieillards ne soient pas obligés d'attendre debout pendant des heures, ou jusqu'à ce qu'ils s'effondrent.

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): A la suite de la réponse que le ministre a faite à ma question de lundi dernier au sujet de la distribution d'urgence de passeports provisoires, nous pouvons supposer qu'on éliminera certaines formalités. Le ministre pourrait-il dire si la Gendarmerie royale ou tout autre service d'enquêtes de sécurité, de quelque